

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire tenue le 19 décembre 2016 à 19h00 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Serge Gauthier et Rhéal Giroux.

Absences motivées : Claude Joubert et Yohan Cardinal.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Résolutions
  - 4.1 Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Grenville-sur-la-Rouge.
  - 4.2 Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Notre-Dame-de-Bonsecours.
  - 4.3 Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Montebello.
  - 4.4 Adoption du rapport des prévisions budgétaires 2017 du H.L.M.
  - 4.5 Déclaration des intérêts pécuniaires.
5. Varia
6. Levée de l'assemblée

**OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 19h05.

**2016-12-224**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par Serge Villeneuve que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2016-12-225**

**Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Grenville-sur-la-Rouge.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le conseil municipal accepte les termes et conditions proposés à la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge dans le cadre de l'entente incendie, d'une durée de 5 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour le support mutuel lorsque requis.

ET QUE le conseil autorise la mairesse Françoise Giroux et la Directrice générale Diane Leduc à signer l'entente incendie tel que présentée à la Municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

Adopté à l'unanimité

**2016-12-226**

**Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Notre-Dame-de-Bonsecours.**

CONSIDERANT QUE l'annexe 1 de l'entente relative à la protection contre l'incendie ne s'applique plus ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett accepte les termes et conditions de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture automatique mutuelle de services entre la Municipalité de Fassett et la Municipalité de Notre-Dame-de-Bonsecours comme si elle était ici au long reproduite ;

QUE le conseil municipal de Fassett conclue cette entente et autorise la mairesse Françoise Giroux et la Directrice générale Diane Leduc à signer pour et au nom de la Municipalité de Fassett ladite entente.

Adopté à l'unanimité

**2016-12-227**

**Renouvellement de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services entre les municipalités de Fassett et de Montebello.**

Il est proposé par Serge Villeneuve et résolu;

QUE le conseil municipal de Fassett accepte les termes et conditions de l'entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture automatique mutuelle de services entre la Municipalité de Fassett et la Municipalité de Montebello comme si elle était ici au long reproduite ;

QUE le conseil municipal de Fassett conclue cette entente et autorise la mairesse Françoise Giroux et la Directrice générale Diane Leduc à signer pour et au nom de la Municipalité de Fassett ladite entente.

Adopté à l'unanimité

**2016-12-228**

**Adoption du rapport des prévisions budgétaire 2017 du H.L.M.**

ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett a un budget très serré dû à des dépenses d'élections municipales cette année ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE le Conseil municipal approuve le rapport des prévisions budgétaires présenté par l'Office Municipal d'Habitation Fassett pour l'année 2017 tel que présenté, au montant de 1 318.00\$.

ET QUE le Conseil municipal demande à l'Office Municipal d'Habitation d'attendre une année supplémentaire pour les travaux de surfacage du stationnement qui fera augmenter la quote-part de 1 200 \$ de plus par année.

Adopté à l'unanimité

**2016-12-229**

**Déclaration des intérêts pécuniaires.**

Afin de se conformer à l'article 357 de la LERM, madame Françoise Giroux, mairesse, messieurs les conseillers, Jean-Yves Pagé, Serge Villeneuve, Claude Joubert, Yohan Cardinal, Serge Gauthier et Rhéal Giroux procèdent au dépôt de leurs déclarations d'intérêts pécuniaires

Adopté à l'unanimité

**Varia**

**2016-12-230**

**Levée de l'assemblée**

19h20 Il est proposé par Yohan Cardinal que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**